

L'ÉPARGNE DE LA FAUSSE BANQUE GRUPO CAJA RURAL

Vous découvrez sur les réseaux sociaux un texte publicitaire vous annonçant l'entrée en bourse imminente du célèbre constructeur automobile **LAMBORGHINI**, avec une rentabilité annoncée de 9 %.

Séduit par l'aura de la marque et par les perspectives de rendement, vous communiquez vos coordonnées et vous êtes rapidement contacté par un certain **Olivier SAFRAY**, conseiller.

Voici son argumentation : il travaille pour l'établissement bancaire espagnol **GRUPO CAJA RURAL** et son pool France a été mandaté par le groupe **VOLSWAGEN** – propriétaire de **LAMBORGHINI** - pour la pré-commande venant précéder la souscription des futures actions. L'opération s'effectue en deux temps ; vous versez dans un bref délai le montant de votre choix sur un compte à terme rémunéré à 6 % et, dans trois mois, la somme sera automatiquement convertie en actions **LAMBORGHINI**.

Vous recevez rapidement différents messages expliquant l'opération et vous communiquant différents liens légaux (registre du commerce, registre **REGAFI**, **BANQUE DE FRANCE – ACPR**, site de **CAJA RURAL DE NAVARRA SOCIEDAD COOPERATIVA DE CREDITO**) afin de vous permettre de vérifier vous-même le sérieux de l'établissement. Vous êtes intéressé ? Vous recevez un contrat que vous aurez à signer et à accompagner d'un justificatif d'identité. Puis, vous serez destinataire d'un IBAN afin d'effectuer un virement du montant prévu.

Tous les éléments sont réunis pour constituer un piège redoutable. Le consommateur aura certainement le réflexe de consulter les liens officiels proposés, mais pas celui d'aller rechercher sur le site l'adresse web de la banque, dans le cas présent **grupocajarural.es**, et de le comparer avec l'adresse mél du conseiller : olivier.safray@cajar-miembro.com

En toute logique, cette adresse mél aurait du comporter la terminaison **grupocajarural.es**. Or, ce n'est pas le cas : il s'agit donc d'une adresse mél bancaire fictive qui permet de recevoir toutes les informations confidentielles nécessaires sur une adresse privée !

Du reste, les vérifications menées par le **Réseau anti-arnaques** confirment que l'adresse mél du pseudo conseiller a été créée le 2 février 2023 aux Pays-Bas ! Son caractère récent est plus que suspecte, d'autant que le conseiller vous a affirmé avoir suivi la précédente opération **PORSCHE** en septembre 2022.

Une fois le virement effectué sur un compte frauduleux, le consommateur sera bien en peine d'exercer un recours contre l'escroc.

A noter que le **Réseau anti-arnaques** avait alerté dès 13 février 2023 le département presse et communication du groupe **VOLKSWAGEN** : cette escroquerie pouvait nuire à l'image du constructeur automobile et, de ce fait, il avait avantage lui-aussi à diffuser une mise en garde. Malheureusement, il n'a pas daigné réagir.

Face à la prolifération des fausses offres de placement sur internet, la vigilance est de mise.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)